

**Province de Québec
Municipalité de Sainte-Béatrix
MRC de Matawinie**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à l'Hôtel de Ville, le 13 mai 2019, à compter de 20 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Absente: Andrée St-Jean : conseillère # 3

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière-adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance**
Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 5 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 8 avril 2019
 - 3.2 Séance extraordinaire du 24 avril 2019
- 4- **Administration**
 - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
 - 4.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #618-2019- Gestion contractuelle
 - 4.3 Offre de service de Nordikeau (compagnonnage eau potable)
 - 4.4 Offre de service de Nordikeau (Dossier fosses septiques du Lac Vallée et Lalonde)
 - 4.5 Abrogation de la résolution #71-03-19 remplacé par #89-03-19
 - 4.6 Modification règlement #449-2008 concernant la tarification de certains services municipaux - Tarification photocopies
 - 4.7 Lettre d'entente – Citoyen rue du Vieux-Pont
 - 4.8 Hydro-Québec - Inauguration du projet Chamouchouane
 - 4.9 Offre de service Nordikeau – Mise aux normes –TECQ 2014-2018 - **ajournée**
 - 4.10 Offre de service Nordikeau –Assistance technique - **ajournée**
- 5- **Travaux publics**
 - 5.1 Accueil de la démission de Francis B. Lavallée
 - 5.2 Nomination du Contremaître des travaux publics – Jean-Christophe Aubin
 - 5.3 Programmation du 11 février 2019 de la TECQ 2014-2018 - À réviser - **ajournée**
 - 5.4 Radar pédagogique, Peds zones, bollards – Acquisition **ajournée**
- 6- **Sécurité publique**
- 7- **Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Projet d'hébergement et de formation intégré à vocation récréotouristique – 9421-54-3095 et 9421-75-4550

8- Culture et Loisirs

- 8.1 Prêt gratuit du Pavillon et du Chalet de service – « Mon église j'y tiens »
- 8.2 Adhésion à l'Association des marchés publics du Québec – 80\$
- 8.3 Achat des modules de jeux – Parc Alain Rainville
- 8.4 Achat du mobilier urbain - Tables octogonales, rectangulaire, poubelles, banc, abri solaire - **ajournée**

9- Période de questions**10- Levée de la séance****120-05-19**

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE**3- Adoption et suivi des procès-verbaux****3.1 Séance ordinaire du 8 avril 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril;

121-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 avril ;

ADOPTÉE**3.2 Séance extraordinaire du 24 avril 2019**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 avril ;

122-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 24 avril.

ADOPTÉE**4- Administration****4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général / secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE la directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

123-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois d'avril.

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

Liste des montants

Chèques émis durant le mois	26 791.29 \$
Prélèvements automatiques	46 781.24 \$
Salaires	55 345.91 \$
Chèques à émettre	301 720.02 \$
TOTAL	430 638.46 \$

ADOPTÉE

4.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement #618-2019- Gestion contractuelle

Le conseiller M. Michel Rainville donne avis de motion et dépose le projet de règlement portant le numéro #618-2019 sur la gestion contractuelle, lequel sera adopté à une séance ultérieure.

4.3 Offre de service de Nordikeau (compagnonnage en eau potable)

CONSIDÉRANT QUE pour avoir la certification obligatoire, l'accompagnement est nécessaire pour le profil OPA et OTUND;

124-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Nordikeau du 3 mai 2019 tel que défini en référence 80000-001-8055.

ADOPTÉE.

4.4 Offre de service de Nordikeau (dossier fosses septiques des Lacs Vallée et Lalonde)

CONSIDÉRANT l'importance de respecter les normes environnementales du Q2-R22;

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires ont l'obligation de se conformer à la Loi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit intervenir pour régler un problème de propriétaires non-conformes au Lac Vallée et Lalonde;

125-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Nordikeau du 3 mai 2019 tel que défini en référence 80000-001-8057 (relevés sanitaires pour des installations au Lac Vallée et Lalonde); 80000-001-8084 (caractérisation de sol); 80000-001-8085 (surveillance des travaux lors de caractérisation de sol)

ADOPTÉE.

4.5 Abrogation de la résolution # 71-03-19 remplacé par #89-03-19

126-05-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution #71-03-19.

ADOPTÉE.

4.6 Modification du règlement #449-2008 concernant la tarification de certains services municipaux (Tarification photocopies)

127-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le règlement #449-2008, à l'article 6, concernant la tarification de certains services municipaux (tarification des photocopies).

Article 6. Service de photocopie modification.

Les frais suivants sont exigibles pour le service de photocopie :

Document et service

Organisme

Photocopie Noir et Blanc : 0.15\$ /photocopie

Photocopie couleur ; 0.50\$ /photocopie

Citoyen

Photocopie Noir et Blanc : 0.38\$ /photocopie

Photocopie couleur ; 1.00\$ /photocopie

ADOPTÉE

4.7 Lettre d'entente - Citoyen de la rue du Vieux Pont

Le directeur général dépose le projet de lettre à faire parvenir à la citoyenne.

4.8 Hydro-Québec - Inauguration du projet Chamouchouane

CONSIDÉRANT l'annonce de l'Hydro-Québec pour une nouvelle ligne de transmission du projet Chamouchouane;

128-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer M. Rodrigue Michaud pour assister à cette conférence et de rembourser les frais de déplacement selon le règlement des élus sur les frais de déplacement applicables.

ADOPTÉE.

Ajournée

4.9 Offre de service de Nordikeau (mise aux normes –TECQ 2014-2018).

Ajournée.

4.10 Offre de service de Nordikeau (assistance technique) –TECQ 2014-2018.

5- Travaux publics

5.1 Accueil de la démission de Francis B. Lavallée

Le directeur général dépose la démission de Francis B.Lavallée en date du 6 mai 2019 sur le poste saisonnier régulier de journalier-chauffeur-opérateur entretien spécialisé.

5.2 Nomination sur le poste vacant de Contremaître des travaux publics – M. Jean-Christophe Aubin

129-05-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Jean-Christophe Aubin au poste de contremaître des travaux publics selon la politique de travail des employés cadres.

ADOPTÉE.

- Ajournée 5.3 Programmation du 11 février 2019 de la TECQ 2014-2018 - À réviser
- Ajournée 5.4 Radar pédagogique, Peds zones, bollards – Acquisition
- 6- **Sécurité publique et civile**
- 7- **Urbanisme et mise en valeur du territoire**
- 7.1 Projet d'hébergement et de formation intégré à vocation récréotouristique - 9421-54-3095 et 9421-75-4550

CONSIDERANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

- 130-05-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le projet d'hébergement et de formation intégré à vocation récréotouristique du rang Ste-Agathe pour le matricule (9421-54-3095 et 9421-75-4550). Le règlement de zonage sera modifié pour les habitations insolites dans la zone dans laquelle se situe ce projet.

ADOPTÉE

8- **Culture et Loisirs**

- 8.1 Prêt gratuit du Pavillon et du chalet de service – Mon église j'y tiens

- 131-05-19 **SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville, et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter le chalet de service gratuitement au comité « Mon église j'y tiens », pour la tenue de l'évènement du 9 juin 2019 et pour y entreposer des objets à vendre.

ADOPTÉE

- 8.2 Adhésion à l'Association des marchés publics du Québec – 80\$

- 132-05-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la cotisation 2019 au montant de 80\$.

ADOPTÉE

- 8.3 Achat des modules de jeux – Parc Alain Rainville

- 133-05-19 **SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette, et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de module de jeux du Parc Alain Rainville chez Tessier Récréo-Parc au montant de 51 911.63\$ taxes incluses, plus excavation interne, béton et paillis. Le projet sera financé par la subvention du Pacte rural de 40 000\$ et le reste sera payé par le Fonds de parcs et espaces verts de la municipalité.

ADOPTÉE

- Ajournée 8.4 Achat du mobilier urbain - Tables octogonales, rectangulaire, poubelles, banc, abri solaire

9- **Période de Questions**

Le maire répond aux questions des citoyens.

21h20 ajournement à mercredi 19hres à la salle du conseil

Sont présents :

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller #1**
Charles Bergeron : conseiller # 2
Andrée St-Jean : conseillère # 3
Rodrigue Michaud : conseiller # 4
Michel Rainville : conseiller # 5
Suzie Payette : conseillère #6

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière-adjointe.

RÉ-ouverture de la séance

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous en ce mercredi 19h

Items ajournés :

- 4.9 Offre de service Nordikeau – Mise aux normes –TECQ 2014-2018
- 4.10 Offre de service Nordikeau – Assistance technique
- 5.3 Programmation du 11 février 2019 de la TECQ 2014-2018 - À réviser
- 5.4 Radar pédagogique, Peds zones, bollards - Acquisition
- 8.4 Achat du mobilier urbain

4.9 Offre de service de Nordikeau (mise aux normes –TECQ 2014-2018)

CONSIDÉRANT l'importance de la mise aux normes des puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'importance de la mise aux normes de l'assainissement des eaux usées;

134-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Nordikeau du 3 mai 2019 tel que défini en référence 80000-001-8058 (mise à jour du diagnostic des installations de production d'eau potable et des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité) L'argent sera pris dans l'ancienne TECQ 2014-2018).

ADOPTÉE.4.10 Offre de service de Nordikeau (assistance technique) – TECQ 2014-2018

CONSIDÉRANT l'importance d'être bien conseillé sur les travaux d'eau potable et le traitement des eaux usées;

135-05-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de la firme Nordikeau du 3 mai 2019 tel que défini en référence 80000-001-8056 (assistance technique) pour référence à des conseils sur l'organisation d'eau potable, d'eaux usées et autres activités connexes. L'argent sera pris dans l'ancienne TECQ 2014-2018).

ADOPTÉE.

5.3 Programmation du 11 février 2019 de la TECQ 2014-2018 - À réviser

Résolution pour l'application du guide de la TECQ

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

136-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

ADOPTÉE

5.4 Radar pédagogique, Peds zones, bollards - Acquisition

CONSIDÉRANT QUE nous avons trois soumissionnaires : Traffic Innovation, Develotech et Kalitec

CONSIDÉRANT QUE nous avons choisi le soumissionnaire qui répondait à nos besoins;

137-05-19

SUR PROPOSITION du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un radar pédagogique chez Traffic Innovation modèle (SSA-3-C3) au montant de 8 496\$ + taxes, incluant livraison et formation. De procéder également à l'achat de bollards chez Develotech au montant de 85\$ l'unité et de Ped zone au montant de 220\$ l'unité plus taxes applicables.

ADOPTÉE

8.4 Achat du mobilier urbain - Tables octogonales, rectangulaire, poubelles, banc, abri solaire

CONSIDÉRANT QUE nous avons trois soumissionnaires : Tech-sport, Tessier Récré-Parc et Unova

CONSIDÉRANT QUE nous devons répondre à nos besoins et à nos choix de designs ;

138-05-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette, et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat chez Techsport pour les tables octogonales, le banc de coin, les tables rectangulaires, l'abri solaire et les poubelles, pour un total de 40 974.76\$ taxes et frais de livraison inclus, plus excavation interne et béton. Le projet sera financé par la subvention du PMVI d'Hydro-Québec au montant de 22 300\$ et le reste sera payé par le Fonds de parcs et espaces verts de la municipalité.

ADOPTÉE

10- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé.

139-05-19

SUR PROPOSITION de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉ** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h35.

ADOPTÉE.

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

Serge Perrault
Maire

Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim